L'ÉCHEC DE LA COMMUNICATION ET LES POTENTIALITÉS NARRATIVES

Christine Servais

Université de Liège

Lorsque l'on s'intéresse aux « conduites communicationnelles » dans l'œuvre d'un auteur, cela peut référer tout autant aux textes de fiction eux-mêmes qu'à l'ensemble des situations de communication qui en forment le contexte : la relation au lecteur, les déclarations de l'auteur, les textes autobiographiques, etc. J'ai pris ici le parti de traiter « en général » les « rites » et les « risques » de la communication, sans distinguer *a priori* entre ces différentes situations, et je souhaite les soumettre à un socle structurel commun. Je ne veux pas suggérer par là que toutes ces situations s'équivalent, ou que la frontière qui sépare la réalité de la fiction est inexistante, mais plutôt que cette frontière serait non pertinente relativement à une « efficacité » ou à une « réussite » de la communication. Plus précisément, je suppose que la non-pertinence de l'opposition réel/fiction est au cœur de la réussite de la communication elle-même : telle sera ma seconde thèse. Encore faudra-t-il auparavant s'être entendu sur ce qu'est une communication « réussie », et pour ce faire reconsidérer cette question, en établissant une relation de dépendance réciproque entre ses « rites », qui cadrent et limitent l'interaction ainsi que l'a montré Goffman, et ses « risques » que sont la possibilité du dérapage, de la sortie du cadre, voire la difficulté à établir un cadre. Ce sera donc ma première thèse : pas de rites sans risques, et ce non pas parce l'échec ou l'accident pourraient tou-jours survenir, mais parce qu'ils sont constitutifs du rite lui-même. En définitive, je voudrais montrer que l'échec de la communication est l'une des conditions de sa réussite, et qu'il est au cœur de la possibilité de la narration ainsi que de sa lecture.

La première thèse : l'échec de la communication est au cœur des potentialités narratives, est une idée toute simple, bien exposée par le petit extrait de roman que voici, qui décrit un spectacle de strip-tease.

> (...) cette fille sous le faisceau d'un projecteur (...) exécutait son numéro comme une somnambule, (...) épluchait son costume morceau par morceau (...) jusqu'à ce qu'elle n'ait plus sur elle que son soutien-gorge et son string... après quoi, distraitement, elle a retiré le string avant le soutif, hé hé... et nous les mecs on a tous sursauté comme sous l'effet d'une petite décharge électrique... le visage de la fille a exprimé un embarras extrême, elle a marqué un temps d'arrêt dans sa danse et perdu le tempo en se rendant compte de ce qu'elle

> venait de faire, elle a rougi, réellement rougi, et elle a marmonné « Excusez-moi », (...) puis elle a remis son string en place et a continué son numéro de robot... (...) Mais pendant un instant, rien qu'un instant, elle avait eu l'air d'un être humain, imprévisible, faillible, vulnérable (...) et l'ambiance d'érotisme a été rompue... (Lodge, 2001, pp. 95-96)

Ce que l'auteur met en avant avec cette anecdote, c'est l'opposition entre le rituel et le quotidien. La fille, somnambule, robot, devient soudain humaine parce que le scénario, le script, le programme, est interrompu, parce que la particularité d'un événement individuel échappe à la répétition. Elle devient l'espace d'un instant le sujet de ses actes. Cette situation correspond assez bien, je pense, à certaines scènes de l'œuvre de Simenon : quelque chose craque soudain dans l'observance du rite social, et la particularité d'un parcours, la subjectivité d'une vie propre se révèlent alors. Il n'y a pas de communication dans le strict cadre du script (il pourrait s'agir d'un robot). Il n'y a pas de sujets dans la stricte observance du programme ou du rite ; rien qu'un déroulement machinique ou machinal d'actes et, du coup, rien à en dire ni à en faire, pas de point de vue par où interroger ou faire parler la scène, et pas de littérature. Il s'agit donc là d'une idée toute simple (pas de communication sans que ce qui la rend possible — la règle, le rite — puisse faillir), mais cette idée porte en elle l'enjeu d'une définition de la communication, ainsi que d'importantes difficultés pour sa description.

Ma proposition de qualifier la réussite de la communication par son échec n'est pas inédite : d'autres avant moi ont déjà avancé l'idée que, par exemple, « la compréhension est un cas particulier du malentendu » (célèbre aphorisme du linguiste Culioli, 1990, p. 39). Mais cette formule ne remet pas en question le présupposé que je souhaite examiner, selon lequel une *bonne* communication repose sur la transparence de l'intercompréhension et favorise l'entente : Culioli suggère juste que cela survient rarement. Du côté des sciences de l'information et de la communication, on est resté sur un *credo* identique, notamment parce que ce domaine de recherche est confronté au champ des pratiques et que l'action requiert un mode d'évaluation : la communication est bonne ou mauvaise, il faut pouvoir dire quand elle est réussie ou manquée. La plupart des conceptions des médias, de la culture, des NTIC, etc. reposent sur l'idée qu'il existe une bonne et une mauvaise communication : la bonne est une communication réussie, c'est-à-dire débouchant sur des effets relativement conformes à l'intention de l'émetteur ; la mauvaise est celle qui échoue à les faire coïncider. Le modèle descriptif sur lequel se fondent ces conceptions est le modèle dit « télégraphique » de la communication (émission, encodage, message, décodage, réception). Il fut formalisé par un technicien des télécommunications (Shanon) et est particulièrement adéquat pour l'évaluation des pratiques. Malgré les nombreuses remises en question qu'a subies ce modèle basé sur la transmission, sa « naturalité » et le fait qu'il soit très opérationnel lui assurent une forme d'immunité : réussite, efficacité et transmission conservent, malgré toutes les critiques, un lien intrinsèque. Bien communiquer signifie alors qu'il faut trouver la bonne manière de faire entrer le message voulu

dans la tête des gens, le message circulant, intact, entre émetteur et récepteur par le canal *ad hoc*. Ainsi, dans le discours des « communicants » mais aussi parfois dans celui des théoriciens critiques des médias, « communication » est un quasi-synonyme de « manipulation » et renvoie à une mécanique de l'activité symbolique qui prive le destinataire de toute liberté et de toute parole propre (d'autant plus, bien entendu, s'il n'est pas éduqué et se trouve ainsi à la merci des médias de masse, par exemple).

Mais la force de ce modèle tient peut-être également au relais qu'il a connu dans les études littéraires par le biais de celui de Jakobson et du structuralisme linguistique, axés sur le code. Quoique plus raffiné, le modèle de Jakobson n'en repose pas moins sur le partage d'un code commun et sur une opération de décodage censée être symétrique à celle de l'encodage. Faire du code commun la notion centrale de toute activité de communication a pourtant donné beaucoup de fil à retordre aux sémioticiens qui, à commencer par Umberto Eco, ont tenté de décrire la communication littéraire, ainsi d'ailleurs qu'aux linguistes souhaitant décrire les interactions, car cette notion est ébranlée par l'infinité des contextes (d'émission comme de réception). La notion de code commun reste néanmoins au cœur de beaucoup de descriptions de la communication, qu'elle soit exprimée par les termes plus vagues de « normes », de « représentations partagées », ou encore, pour une formulation plus actuelle, des « dissonances cognitives » qu'il faut éviter si l'on veut se faire entendre. Mais si l'exigence d'un code commun est indépassable, c'est bien dans l'exacte mesure où la communication est conçue comme étant tendue vers l'accord ou l'entente, où l'on ne remet pas en cause qu'elle soit « faite pour » s'entendre, se comprendre, exprimer la vérité d'un soi, etc.

Dans ce cadre, même si « la compréhension est un cas particulier du malentendu », elle reste bien ce qui est visé comme idéal d'une « bonne » communication, et le malentendu doit toujours pouvoir être levé sur la base de normes communes. Deux questions peuvent être posées à cette conception. D'abord : qui peut le dire ? Qui peut dire si l'on s'est entendu ? Sur quelle base, non sujette au malentendu, pourrait-on s'assurer d'avoir été compris ? Après tout, ajouter du langage au langage est rien moins qu'une garantie : comment savoir si l'autre entend le même objet sous le même terme ? De ce point de vue et strictement parlant, il n'y a pas de métalangage, et nous savons tous comment une discussion peut s'enrouler à l'infini alors même que l'objectif était de s'entendre ou de se mettre d'accord. Et même si la réponse est le comportement attendu, que savons-nous des raisons qui l'ont amené et du sens qu'il a pour l'autre ? En fait, nous devons ici prendre acte de la déconstruction à laquelle J. Derrida (1972) soumet la communication et qu'il synthétise lui-même plus tard par cette formule: « le contexte est toujours déjà *dans* la place et non seulement *autour* d'elle » (Derrida, 1990, p. 117). L'interaction elle-même constitue une part de son propre contexte (Servais et Servais, 2009), et toute description de la communication se heurte à l'infinité des contextes, des sujets, des situations, etc. On ne peut extraire une interaction de son contexte pour dire « ce qui » est transmis et

vérifier que cette « chose » ou ce « sens » sont partagés ou font l'objet d'un accord. Ceci nous amène alors à la seconde question, plus radicale : pourquoi *devrait-ce* être le cas ? Pourquoi *faudrait-il* que nous puissions être assurés de nous com-prendre ? Il y a à cela des raisons politiques, éthiques et épisté-mologiques, mais ces raisons ne sont pas sans poser elles-mêmes des questions politiques et épistémologiques.

Selon Antoine Culioli, la linguistique doit être en mesure de prendre en compte le malentendu dans la description des processus de signification : après tout, un processus de signification est constitué d'informations non univoques, les interlocuteurs ne sont pas préajustés l'un à l'autre, et l'échange peut toujours échouer. (Culioli, 1990, p. 39) Mais il est nécessaire que le malentendu soit strictement limité par l'existence d'une inter-compréhension *possible* ; le malentendu, estime-t-il, repose sur la possibilité de l'entente, car il faut au moins s'entendre sur ce qu'est un signe et reconnaître l'intention de signifier. Lever le malentendu signifie alors découvrir la règle commune sur laquelle s'élabore l'échange, et notamment ce qu'est un signe, mais qui va le dire ?

Cette norme commune, qu'il faut expliciter pour lever le malentendu, semble peut-être aller de soi : il faut s'entendre au moins sur ce qu'est un signe et sur le fait que nous échangeons des signes de manière intentionnelle. Elle permet au linguiste de distinguer la *réponse* de la simple *réaction* instinctive, automatique (par exemple celle des animaux : un animal ne répond pas, ou encore celle des voyeurs dans la scène de strip-tease). Mais c'est bien cette norme portant sur la définition du signe qui est en question. Et pas seulement dans des interactions qui sortiraient de l'activité signifiante faisant l'objet de la linguistique, comme on va le voir.

On sait que pour Habermas la communication vise également à l'entente (au consensus) et qu'il tient, contre Lyotard, pour l'existence de normes de communication universelles. Il tient à cette position pour des raisons éthiques, tout d'abord : la discussion, basée sur la raison, doit pouvoir faire émerger le meilleur argument et aboutir à un consensus sur des normes relatives au bien commun, le consensus fondant ces normes en objectivité et en légitimité. Habermas décrit là une forme de communication idéale vers laquelle nous devons tendre. Pour des raisons idéologiques ensuite, car à défaut de pouvoir nous mettre d'accord, nous devons au moins pouvoir nous entendre sur ce qu'est un argument, ne fût-ce que pour distinguer la théorie de l'idéologie et prétendre encore à dire le vrai. Pour des raisons politiques enfin, car selon lui on favorise le progrès social en cherchant à mettre au jour les normes communes et non en valorisant la différence (Rorty, 1984, p. 196).

C'est donc pour des raisons de cet ordre qu'*il faut* que nous puissions nous entendre. Mais adoptons le point de vue inverse. L'accord n'est pas l'objectif, fût-il seulement régulateur, de la communication. Et le monde social nous offre des situations où l'accord est impossible faute d'une norme commune, c'est ce que Lyotard qualifie de « différend » ; le monde social nous offre également des situations où l'accord ou le consensus ne sont pas la garantie du bien commun mais le fruit d'une domination, car la norme commune masque la dissymétrie et l'inégalité fondamentale des interlocuteurs, c'est ce que Rancière qualifie de « mésentente ». Chacun à sa manière, ces deux auteurs affirment que lever un malentendu ne revient pas à expliciter simplement une norme partagée : c'est en instituer une ou en imposer une à l'interlocuteur. Si on n'est pas d'accord, si on ne se comprend pas, et si aucune norme commune ne permet de nous mettre d'accord, alors l'accord ne peut consister qu'en un acte de domination : c'est moi qui décide de ce que tu dois entendre.

« À la différence d'un litige, un différend serait un cas de conflit entre deux parties (au moins) qui ne pourrait pas être tranché équitablement, faute d'une règle de jugement applicable aux deux argumentations. Que l'une soit légitime n'impliquerait pas que l'autre ne le soit pas » (Lyotard, 1983, p. 9). L'absence d'un idiome commun, d'une méta-règle, ne permet pas la traduction d'un idiome dans l'autre. Pour établir la réalité du tort, il faudrait que la victime puisse en témoigner dans la langue de l'autre, mais cette traduction ferait du tort subi un simple dommage : la structure du différend est celle d'une double contrainte (Bateson, 1972), c'est-à-dire une situation dans laquelle on a toujours tort, dans laquelle on ne peut faire quelque chose sans que cela implique qu'on ne le fait pas.

Jean-François Lyotard ne cesse d'affirmer la nécessité de « phraser le différend » : « C'est l'enjeu d'une littérature, d'une philosophie et peut-être d'une politique de témoigner des différends en leur trouvant des idiomes [où] le vrai et le faux sont en jeu » (Lyotard, 1983, p. 30, p. 35). Il réaffirme la nécessité de lui « faire droit », c'est-à-dire « d'instituer de nouveaux destinatai-res, de nouveaux destinateurs, de nouvelles significations, de nouveaux référents pour que le tort trouve à s'exprimer et que le plaignant cesse d'être une victime » (Lyotard, 1983, p. 28).

La mésentente relève d'une structure de communication assez proche. Elle est définie par Rancière comme « un type déterminé de situation de parole : celle où l'un des interlocuteurs entend et n'entend pas ce que dit l'autre » (Rancière, 1995, p. 12) ; elle qualifie une situation de communication dissymétrique et paradoxale. Une situation extrême de mésentente est « celle où l'un des in-terlocuteurs ne voit pas l'objet commun que lui présente Y parce qu'il n'entend pas que les sons émis par Y composent des mots et des phrases semblables aux siens. » (Rancière, 1995, p. 14) Il ne reconnaît pas que l'autre

fait usage de signes : la mésentente concerne donc, *in fine*, le partage entre *logos* et *phonè*, entre une parole apte à énoncer le juste, le bien commun, etc. et une autre seulement perçue comme du bruit signalant des affects : douleur, plaisir, révolte, etc. : la *phonè*. (Rancière, 1995, p. 44) À travers la question de la définition du signe que nous retrouvons ici, la mésentente concerne donc au premier chef la politique.

Ces deux situations de communication demandent une appréhension différente de la relation entre code commun, communication et monde partagé. Considérer la communication comme étant orientée vers la réussite à travers l'usage d'un code partagé revient, au bout du compte, à l'achèvement du processus de communication, c'est-à-dire non seulement à l'imposition d'un point de vue et à l'exercice d'une domination, mais également au silence. Au fond, une communication réussie, indexée sur l'accord et l'entente, revient dans ce cas à priver l'autre d'une parole propre susceptible d'être entendue ; cela revient à ne pas entendre, dans notre langue, qu'il parle une autre langue.

Si l'on ne fait pas droit à ces situations de mésentente ou de différend, comment pourrions-nous reconnaître que notre monde n'est que contingence, et qu'un autre est possible ? Et pour leur faire droit, il faut admettre que l'échec de la communication n'est pas un accident ni un état antérieur à une bonne communication, mais qu'il constitue la structure même d'une communication qui n'est en soi ni bonne ni mauvaise. En d'autres termes, nous devons reconnaître qu'il n'y a pas de malentendu qui puisse être levé, pas de malentendu à opposer à la « bonne » entente ou à l'accord, mais des situations de mésentente ou de différend qui doivent être phrasées par l'art, la littérature, la politique. C'est une opération indispensable pour penser la pluralité des points de vue, prendre en compte la contingence de deux systèmes inconciliables, ainsi que pour identifier la domination.

Nous sommes en apparence bien loin de Simenon, mais en apparence seulement. Car nous parlons du fait que les processus de communication relèvent d'une manière de dire sans dire le sens, de poursuivre un échange sans être assurés de se comprendre, et sans qu'aucun des deux interlocuteurs ne puisse fixer le sens ou s'assurer d'être compris, sauf à exercer explicitement une domination sur l'autre. Nous parlons, avec le différend ou la mésentente, d'une « transmission privée de tiers » (Coquio, 1999, pp. 21-22) « ayant pour particularité de ne livrer aucune vérité commune (...) » (Coquio, 1999, p. 29). N'est-ce pas le cas des interrogatoires de Maigret, de la relation du lecteur au roman ou à l'auteur, de l'écriture autobiographique ? N'est-ce pas cela qui nous garantit de pouvoir, à notre tour, parler de l'œuvre et de l'auteur ?

Avant d'en venir à la question de la fiction et à ma seconde thèse, je voudrais évoquer rapidement le second grand modèle de la communication, celui dit « de l'orchestre », qui

fut proposé par Yves Winkin dans l'introduction d'un ouvrage qui a fait date (Winkin, 1981). Il nous conduit lui aussi à structurer la communication sur la base de son échec, et ce beaucoup plus rapidement. Selon ce modèle, inspiré de la systémique, on *participe* à la communication davantage qu'on n'en est l'origine ou la fin. Ce modèle met davantage l'accent sur des règles non écrites, voire inconscientes (proxémique, etc.). Il considère qu'« on ne peut pas ne pas communiquer », la communication étant conçue comme un bain continuel de signaux circulant à de multiples niveaux. Chacun s'engage dans l'interaction pour y jouer sa propre partition (pour reprendre la métaphore orchestrale) et, dans ces conditions, aucune des deux parties ne peut prétendre disposer de la « bonne » version de la relation ou du message : l'échec, l'absence d'entente ou de compréhension sont bien au cœur de la possibilité même de l'interaction. Ce modèle prend acte de ce que « le contexte est dans la place ». Il n'existe aucune vision *objective* ou surplombante de l'interaction, aucun savoir répondant à une méta-règle. Pour cette raison, Bateson estime que l'interaction doit faire l'objet d'une *double description* [1].

C'est ici qu'intervient, pour en venir enfin à ma seconde thèse, le rôle de la fiction. Quand il décrit la mésentente, Rancière s'appuie sur la notion de fiction. La mésentente, écrit-il, tient à des situations d'interlocution « qui sont, à chaque fois, en même temps, des argumentations et des ouvertures de monde ». (Rancière, 1995, p. 89) Pour prendre la parole alors que l'on ne lui en reconnaît pas le droit, il faut en effet que le peuple, la femme, le suspect, etc. proposent un *autre* monde. Ils doivent faire en sorte que ce monde, où ils sont capables de parler, existe ; ils doivent le faire exister alors même qu'il n'existera que si le droit à parler leur est reconnu. Ce dédoublement de l'acte de parole, qui rend compte de la possibilité d'ouverture de mondes, ne consiste pas en une simple opposition entre apparence et réalité, l'un mentant et l'autre disant le vrai, mais dans le fait que « toute situation est susceptible d'être fendue en son intérieur » et qu'il n'y a pas un régime unique de présentation ou d'interprétation du donné (Rancière, 2008, p. 55). Rancière articule réel et apparence en une logique du supplément derridienne : l'« apparence » n'est pas ce qui cache la réalité mais ce qui la double et la divise. Ce qu'il nomme « apparence » est cela même qui fait l'objet de la double description de Bateson. Elle est la condition de la mésentente comme du différend ; elle est également la condition de la fiction comme discours politique *et* comme discours littéraire.

La fiction est alors ce travail « qui change la façon dont notre monde est peuplé d'événements et de figures. » (Rancière, 2008, p. 72) À partir du moment où la fiction désigne ce travail où se forgent d'autres formes de sens commun, d'autres communautés, la question n'est plus de distinguer le réel sous le fictif mais bien de savoir « quelle sorte de sens commun est tissée par telle ou telle fiction, (...) » (Rancière, 2008, p. 112).

[1] *Cf.* sur cette question de la description des interactions, Servais et Servais, 2009.

Le travail narratif ne met-il pas en œuvre ces doubles descriptions où l'on peut dire sans fixer le sens de ce qui est dit, transmettre quelque chose sans que le sens en soit établi, et où l'on peut, par conséquent, penser l'humanité contre l'universalité des normes et l'appropriation de l'autre ? C'est ce à quoi nous engage aussi l'anthropologue La Cecla quand il définit le malentendu comme « une zone neutre, un terrain vague où l'identité, ou mieux, les identités différentes et confrontées peuvent se positionner tout en restant séparées précisément grâce au malentendu. En ce sens, le malentendu peut défendre l'identité interne d'une personne ou d'une culture selon le schéma : «Tu ne me comprends pas ? Cela vaut mieux ; ainsi tu ne prétends pas que je passe dans ton espace et devienne comme toi». (La Cecla, 2002, p. 14) Ce malentendu, c'est-à-dire une forme de communication structurée par son échec, est la condition de l'apparence. Et n'est-il pas nécessaire, dès lors, de prendre acte de la non-pertinence de la distinction réel/fiction pour comprendre que nous continuons à nous parler, écrire et lire ? La communication n'est certes pas une transmission qui échoue ou réussit ; elle serait bien davantage un jeu : jeu pour voir, jeu comme si, jeu dont personne ne maîtrise toutes les règles, fussent-elles, comme le dit Habermas, d'ordre idéal, un jeu qui se déploie dans l'imaginaire, où la fiction est première et non seconde. C'est ainsi que peuvent surgir des paroles narratives ou politiques qui ne sont pas simplement consensuelles ou récitatives, qui ne sont pas un strip-tease robotisé.

BIBLIOGRAPHIE

Bateson G. (1972). *Vers une écologie de l'esprit*, t.2. Paris : Éditions du Seuil, 1980.

Coquio C. (1999). Du malentendu, dans Coquio, C. (dir.). *Parler des camps, penser les génocides*. Paris : Albin Michel.

Culioli A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*, t.1. Paris : Ophrys.

Derrida J. (1972). Signature, événement, contextes, dans Derrida J. *Marges*, Paris : Minuit.

Derrida J. (1990). *Limited Inc*. Paris : Galilée.

La Cecla F. (2002). *Le malentendu*. Paris : Balland.

Lodge D. (2001). *Pensées secrètes*. Paris : Éditions Payot & Riva-ges, 2002.

Lyotard J.F. (1983). *Le différend*. Paris : Éditions de Minuit.

Rancière J. (1995). *La mésentente. Politique et philosophie*. Paris : Galilée.

Rancière J. (2008). *Le spectateur émancipé*. Paris : La Fabrique éditions.

Rorty R. (1984). Habermas, Lyotard et la post-modernité. *Critique*, n° 442.

Servais Ch. et Servais V. (2009). Le malentendu comme structure de la communication. *Questions de communication*, n°15.

Winkin Y. (1981). Le télégraphe et l'orchestre, dans Bateson, Birdwhistell, Goffman, Hall, Jackson Scheflen, Sigman, Watzlawick. *La nouvelle communication*. Paris : Éditions du Seuil.